

Scouts Unitaires de France - Branche Guides

Projet pédagogique

*Le scoutisme a la vie pour objet, le jeu pour moteur,
la nature pour cadre et le bonheur pour finalité.*

1. ORGANISATION

1.1. Compagnie, équipe et groupe

1.1.1. Compagnie et Equipe

Une Compagnie regroupe habituellement une petite trentaine de jeunes filles, âgées de 12 à 17 ans, réparties en équipe.

Chaque équipe se compose de 7 filles, d'âges différents, afin d'avoir une certaine homogénéité par équipe. La jeune fille la plus âgée de l'équipe est appelée Chef d'Equipe (CE), et reçoit des responsabilités adaptées à son âge. L'équipe aide les enfants à développer un esprit d'équipe, et à pratiquer les règles de la vie en société dans un groupe à leur échelle.

La Compagnie est le cadre qui permet :

- de faire vivre le système des équipes, notamment en créant une émulation entre les équipes (concours, grands jeux...)
- de responsabiliser les Guides les plus âgées (CE) en les impliquant dans l'animation et l'organisation des activités de la Compagnie
- de profiter de la présence de jeunes adultes (le scoutisme est un mouvement de jeunes) dont le rôle d'éducatrices passe avant tout par l'exemple.

1.1.2. Compagnie et Groupe

Une Compagnie de Guides fait partie d'un Groupe, composé lui-même d'unités de toutes tranches d'âges : Meute (garçons 8-12 ans), Ronde (filles 8-12 ans), Troupe (garçons 12-17 ans), Compagnie (filles 12-17 ans), Clan (garçons 18-25 ans), Feu (filles 18-25 ans).

Chaque Groupe SUF est rattaché à une paroisse ou à un établissement scolaire, et placé sous la responsabilité du Chef de Groupe.

1.2. Responsabilités et équipe d'encadrement (maîtrise)

1.2.1. La Maîtrise : Cheftaine de Compagnie, Assistantes et Stagiaires

La Compagnie est sous la responsabilité de la Cheftaine de Compagnie (19 ans au 31/12) qui porte la responsabilité pédagogique, civile et pénale. Elle est secondée par des Assistantes et des Stagiaires qu'elle nomme (18 ans minimum au 31/12), et d'un Aumônier.

La formation de la Maîtrise se fait en deux temps :

- la formation continue durant l'année est assurée par le Groupe
- la formation spécifique par branche est dispensée par les SUF durant les Camps Ecoles Préparatoires 1^{er} et 2nd degrés (CEP 1 et 2).

1.2.2. Le Chef de Groupe

La Cheftaine de Compagnie est nommée et investie par le Chef de Groupe, qui est responsable de la déclaration des activités, de l'animation de la communauté des chefs et de la formation des chefs d'unité.

Le Chef de Groupe est lui-même nommé par le Commissaire Général et doit se former lors d'une session spécifique appelée Tripode.

1.3. Modalités d'accueil

Une Compagnie de Guides SUF est ouverte à toute jeune fille âgée de 12 à 17 ans qui adhère au projet éducatif, sans discrimination d'aucune sorte, ni contrainte confessionnelle.

Les SUF sont un mouvement d'éducation catholique, et les parents sont conscients et acceptent que leur enfant participe à toutes les activités de la Compagnie, y compris les activités religieuses, et que cela puisse l'amener à adhérer à cette confession.

Le recrutement des filles, des assistantes et des stagiaires est de la responsabilité de la cheftaine de compagnie. Elle s'assure que chacune soit en accord avec le projet pédagogique.

Un effort particulier est réalisé pour permettre à chacune de participer aux activités quels que soient ses moyens financiers.

Enfin, il est demandé aux parents de veiller à l'assiduité de leurs enfants pour l'ensemble des activités de l'année.

2. PEDAGOGIE

2.1. Fondements

La pédagogie guide repose sur :

- **la prise de responsabilité progressive**, à la mesure de l'âge de chacune (12 à 17 ans). Cela se traduit par,

- l'attribution de responsabilités individuelles au sein de l'Equipe et de la Compagnie : c'est faire confiance à chacune, à hauteur de ses capacités.

- l'exercice de la réflexion et de la prise de décisions au sein de conseils : Conseil d'Equipe (membres de l'Equipe), Conseil des Chefs (Maîtrise et Chefs d'Equipe), Cour d'Honneur (Maîtrise et aînées de la Compagnie).

- **l'éducation des plus jeunes par les plus âgées** ; chaque équipe est animée par une Chef d'Equipe. Jeune fille de 16 ou 17 ans, la Chef d'Equipe a sous sa responsabilité des filles de 12 à 15 ans. Les plus jeunes progressent en regardant la plus grande, qui est elle consciente d'avoir la charge des plus jeunes et de devoir montrer l'exemple. La Chef d'Equipe est au service de ses sœurs guides plus jeunes.

- **une pédagogie par le jeu** ; l'apprentissage, quel qu'il soit, passe toujours par le jeu. Les activités ludiques aiguisent l'intérêt de l'adolescente et stimulent sa curiosité, lui permettant ainsi d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux talents sans se lasser.

- **un contact avec la nature** ; la plupart des activités se déroulent en extérieur. Ce contact avec la nature développe les capacités d'observation, d'adaptation et d'émerveillement des enfants. Il favorise également les activités sportives. En invitant, en outre, les adolescentes à la débrouillardise et en les éveillant au sens du respect et au sens du temps, ce contact avec la nature constitue un moyen essentiel de maturation pour chaque adolescente.

La pédagogie de la branche guide des SUF est entièrement développée dans *LE GUIDE*, le manuel de progression de la guide, édité par les SUF, 1998.

2.2. Progression personnelle des Guides

2.2.1. L'esprit de la progression

La progression des Guides est explicitée dans LE GUIDE, livret donné aux nouvelles en début d'année.

Elle s'appuie toujours sur une motivation personnelle des enfants. La progression des guides relève d'une pédagogie de l'effort : chaque guide progresse à son rythme, aidée par les aînées (sa Chef d'Equipe, et les cheftaines). Peu importe le chemin parcouru : il n'y a pas de « niveau » à atteindre, mais il est demandé à chacune de se mettre en route.

Les efforts demandés sont adaptés aux talents et aux centres d'intérêts de chacune afin d'en faire une pédagogie « sur-mesure ».

2.2.2. Les étapes de la progression

La progression est marquée par une série d'étapes (remise du foulard, Promesse, 2nde Classe, Brevets, 1^{ère} Classe) qui permet à chaque fille de mesurer ses progrès.

L'engagement central de cette progression est la Promesse. Elle est le fruit d'une démarche volontaire et individuelle de la guide. Les étapes ultérieures sont orientées en fonction des talents de chaque enfant et visent à mettre ces talents au service de toute la Compagnie.

2.2.3. Moyens d'évaluation

L'évaluation des progrès de chaque fille est appréciée par la maîtrise (et les guides de 1^{ère} Classe) qui discernent l'évolution des enfants à travers les activités.

Les progrès sont reconnus lors de la Cour d'Honneur, qui réunit la Maîtrise, les Chefs d'Equipes, et les guides de 1^{ère} Classe.

2.3. Finalité

La Compagnie offre à chaque Guide un espace d'aventure et de progression personnelle dans lequel elle sera, au fil des années, de plus en plus actrice et responsable. Elle y apprendra à être une adolescente, et plus tard une adulte, équilibrée, capable de s'engager, heureuse de vivre, attentive aux autres et animée par une Foi rayonnante.

2.4. Liens avec les familles

La pédagogie guide s'inscrit en complément de l'éducation des familles qui sont constamment informées et régulièrement impliquées. La relation de confiance entre familles et Maîtrise est fondamentale.

La Maîtrise rencontre les parents au minimum deux fois par an, lors de réunion de présentation des activités. Les rencontres sont également encouragées lors des activités puisque les parents conduisent les guides sur les lieux de l'activité et viennent les y rechercher, créant autant d'occasions de contacts avec la maîtrise, et les cheftaines sont toujours à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer au cours de l'année.

Le livre *Au cœur des SUF* (Editions CLD, 2000), remis à chaque famille, s'adresse particulièrement aux parents pour leur présenter la pédagogie mise en œuvre par les SUF.

3. ACTIVITES

3.1. Types d'activités pendant l'année

Les activités guides se déroulent tout au long de l'année scolaire :

- **Activités de Compagnie** : réunions (1/2 journée), sorties (1 journée), week-ends campés, mini camps de 4 à 6 jours durant les vacances scolaires. Ces activités de Compagnie sont organisées et animées par le Maître de la Compagnie.

- **Activités d'équipe** : réunions, sorties, week-ends campés, mini camps de 3 jours durant les vacances scolaires. Ces activités sont menées par la Chef d'Equipe, de manière autonome. Après préparation avec la Maîtrise, l'équipe effectue les activités sous la conduite de la Chef d'Equipe. Ces activités autonomes d'équipe permettent à la fois le développement de chacune dans l'équipe et la préparation concrète des camps.

3.2. Rythme des activités

La répartition des activités se réalise de la manière suivante : 2/3 d'activités en Compagnie, et 1/3 d'activités en Equipe.

Les activités alternent ainsi, et ont lieu toutes les 2 ou 3 semaines.

3.3. Les camps

Il existe 4 types de mini camps :

- mini camps d'équipe : 3 jours pendant les vacances scolaires ou les we prolongés.
- Camp de Haute-Equipe (3 à 5 jours) : regroupe les Aînées de la Compagnie et la Maîtrise.
- Camp de Compagnie à Pâques (5 jours)
- Camp de Compagnie l'été (18 jours), aboutissement de l'année.

Les camps font l'objet de l'élaboration d'un projet pédagogique particulier qui complète et décline le projet d'année.

4. MOYENS d'EVALUATION

Les **décisions quotidiennes** pour la Compagnie sont prises par le Conseil des Chefs (CDC), qui réunit la Maîtrise et les Chefs d'Equipe (CE). Ultiment, en cas de conflit, la décision revient à la Cheftaine de Compagnie.

Les **grandes orientations** (objectif et thème d'année, progression personnelle) sont prises par la Cour d'Honneur (CDH) réunissant les CE, les guides de 1^{ère} Classe et la Maîtrise. La CDH se réunit à la rentrée en septembre, puis une fois par trimestre et 2 à 3 fois pendant les camps.

Le **Chef de Groupe** est responsable du contrôle et de l'évaluation des activités.

Les **Camps Ecoles Préparatoires (CEP) et les visites de camp réalisées par l'Equipe Nationale Guide** permettent d'évaluer les Maîtrises et les camps tant sur un plan pédagogique que réglementaire, mais aussi d'apporter des conseils concrets aux Cheftaines pour les aider au mieux dans leur mission.